

Des faits et des chiffres

Mars 2002

L'Université de Montréal en quelques chiffres

(incluant les HEC et Polytechnique)

Plus grande université du Québec et 2^e du Canada

13 facultés et une soixantaine de départements et écoles

Plus de 50 000 étudiants

150 unités de recherche

250 programmes de premier cycle

110 programmes de maîtrise

71 programmes de doctorat et un programme d'études postdoctorales

Plus de 350 ententes de coopération institutionnelle avec quelque 50 pays

4000 étudiants de citoyenneté étrangère issus de plus de cent pays

Plus de 2000 professeurs

Quelque 1800 chargés de cours et de clinique et 1500 professeurs de clinique

Avec 55 % des étudiants du 1^{er} cycle inscrits à des programmes professionnels, l'Université de Montréal joue un rôle de premier plan dans le développement du Québec. À titre d'exemple, ses programmes forment la majorité des professionnels de la santé de la province. Voici le pourcentage de diplômés du Québec formés par l'Université de Montréal dans ce secteur :

médecine 30 %
médecine vétérinaire 100 %
médecine dentaire 55 %
pharmacie 51 %
sciences infirmières 60,5 %
optométrie 100 %

À quatre reprises au cours des sept dernières années, les étudiants de l'Université de Montréal se sont classés premiers parmi les 16 facultés de médecine du Canada aux examens d'accès à la profession.

Prix et distinctions

Depuis 1996, 11 des 30 prix du Québec décernés dans le domaine scientifique ont été remis à des professeurs de l'UdeM+.

Prix et distinctions mérités par les professeurs d'universités canadiennes

Université	% des prix obtenus	% du total des professeurs d'université du Canada
Toronto	19,46 %	8,07 %
UBC	10,78 %	5,30 %
Montréal+	8,79 %	4,90 %
McGill	7,79 %	4,04 %
Queen's	4,86 %	2,18 %
Alberta	4,70 %	3,93 %
York	4,26 %	3,21 %
Laval	3,87 %	4,54 %
Ottawa	3,81 %	2,96 %
McMaster	3,43 %	2,64 %
Waterloo	3,15 %	2,28 %
Western	2,99 %	4,03 %
UQAM	1,71 %	2,53 %
Sherbrooke	0,77 %	2,14 %
Concordia	0,61 %	1,92 %

Sources : Prix et distinctions des bourses Steacie, Killam et des Médailles d'or du Canada, de 1980 à 2001. Membres de la Société Royale du Canada selon un relevé en 2001.

Nombre de professeurs en 1998-1999 selon Statistique Canada

Au fil des ans, l'Université a conclu plus de 350 ententes de coopération institutionnelle avec quelque 50 pays.



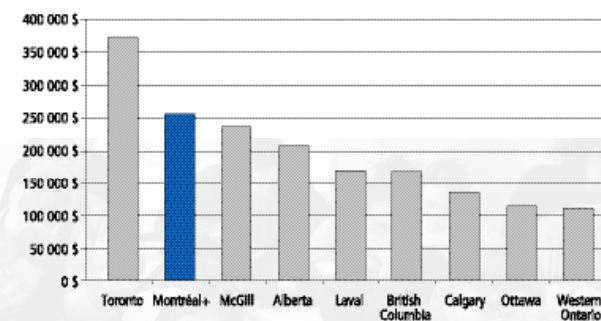
+ Le signe d'addition indique l'UdeM et ses écoles affiliées.

des faits

Une grande université de recherche

- L'Université et ses écoles affiliées obtiennent près de 33 % des fonds de recherche du réseau universitaire québécois.
- L'excellence du travail effectué par ses chercheurs place l'Université de Montréal dans le peloton de tête des grandes universités de recherche, permettant ainsi au Québec de prendre la place qui lui revient dans le développement de l'économie du savoir. Cette performance traduit la volonté institutionnelle de créer des masses critiques de chercheurs dans des secteurs choisis afin d'y atteindre l'excellence et de créer des lieux d'encadrement de haut niveau aux études supérieures.

Montant des fonds de recherche en 2000
En milliers de dollars



Source : ACPAU

1^{er} thème

Suivi des contrats de performance

- Après deux ans, nous sommes à même d'affirmer que l'ensemble des engagements pris par l'Université de Montréal dans le cadre de l'Entente de réinvestissement convenue avec le ministère de l'Éducation le 5 décembre 2000 ont été remplis comme prévu. La réalisation de la troisième étape du contrat de performance dépend maintenant des suites que le ministère de l'Éducation donnera aux engagements pris.
- La direction de l'UdeM a refusé de recourir aux déficits comme stratégie institutionnelle. Elle a plutôt choisi la voie de la rationalisation et de l'efficacité. C'est pourquoi nous sommes en mesure de présenter un budget équilibré. Cet équilibre n'a pu être atteint sans provoquer un grave déficit de ressources, que l'entente de réinvestissement n'a que partiellement compensé.
- Le gouvernement du Québec doit impérativement encourager la saine gestion et reconnaître le travail accompli par des établissements comme l'Université de Montréal.

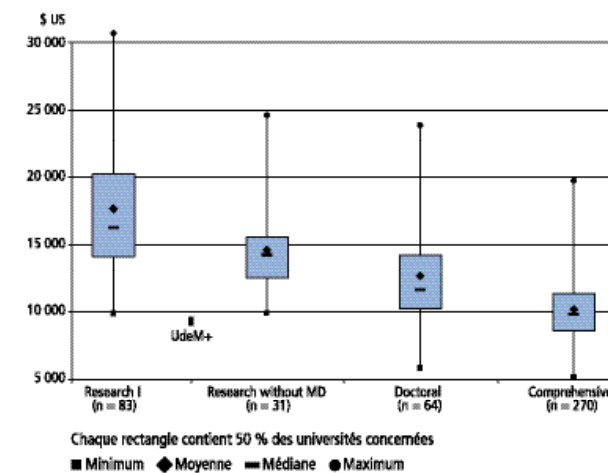
2^e thème

Financement

- L'analyse du financement des universités ne peut se faire qu'en comparaison avec des établissements au profil similaire.
- L'Université de Montréal, avec ses écoles affiliées, ressemble davantage à l'Université de Toronto qu'à toute autre université canadienne si on considère le pourcentage des étudiants aux cycles supérieurs ou la part des programmes professionnels en santé.
- En raison de l'évolution récente des subventions, des droits de scolarité et des clientèles, le fossé entre l'UdeM+ et l'Université de Toronto ne cesse de se creuser.
- Le gouvernement du Québec, en ne compensant pas le gel des droits de scolarité imposé aux universités, condamne ces dernières à la marginalisation par rapport aux autres établissements du Canada et des États-Unis.

- Selon la classification Carnegie utilisée aux États-Unis, les traits distinctifs de l'Université de Montréal la situent incontestablement dans le groupe « Research I ». Elle s'y trouve notamment selon les indices concernant la taille de l'institution, l'éventail des programmes à tous les cycles, l'intensité de la recherche, l'importance des formations professionnelles avancées et les études supérieures. Les sommes mises à sa disposition situent l'Université de Montréal non seulement en deçà du groupe « Research I », mais sous la moyenne du groupe « Comprehensive » des universités publiques américaines de premier cycle qui ne font pas ou peu de recherche.

Les universités publiques américaines en 1996-1997
Coût unitaire de la formation selon la classification Carnegie



- En 1999-2000, soit au début de l'entente de réinvestissement, l'Université de Toronto dépensait 40 % de plus par étudiant que l'Université de Montréal. Pour pouvoir compter sur des moyens comparables, l'Université de Montréal aurait dû recevoir 172,1 millions de plus.
- À la fin de l'entente de réinvestissement (2002-2003), en tenant compte des augmentations prévues de la clientèle, il manquera 154,5 millions à l'Université de Montréal pour se comparer au niveau de dépense par étudiant de l'Université de Toronto pour l'année 1999-2000. Compte tenu des investissements annoncés par le gouvernement de l'Ontario et de la hausse des droits de scolarité à l'Université de Toronto, nous pouvons conclure que l'écart entre les deux établissements sera encore plus prononcé.



L'ensemble des engagements pris par l'Université de Montréal dans le cadre de l'Entente de réinvestissement ont été remplis comme prévu.

Financement universitaire

Comparaison entre l'Université de Montréal et ses écoles affiliées et l'Université de Toronto

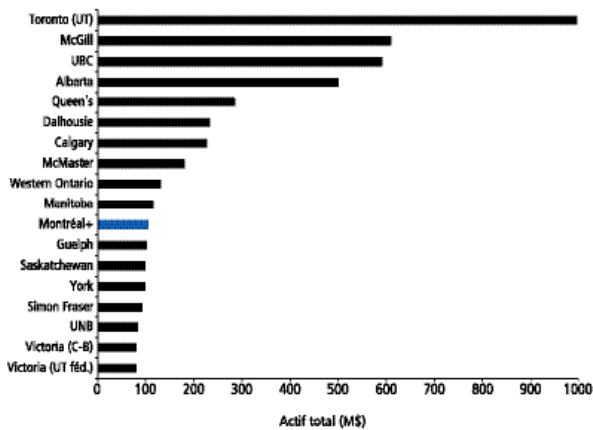
	1999-2000		2002-2003
	Montréal+	Toronto	Montréal+
Dépenses de fonctionnement (en milliers de dollars)	429 800	693 774	507 064
Étudiants en équivalence plein temps (EQPT)	37 016	44 684	40 691
EQPT pondérés	80 003	92 212	87 944
Dépenses de fonctionnement / EQPT	11 611	15 526	12 461
Dépenses de fonctionnement / EQPT pondérés	5 372	7 524	5 766
Part des dépenses de recherche dans le total fonctionnement et recherche	35,6 %	33,1 %	
Professeurs	1 642	2 690	1 834
Étudiants (en EQPT) par professeur	22,5	16,6	22,2
Part des EQPT des cycles supérieurs (incl. résidents)	24,4 %	22,3 %	
Part des programmes de médecine au 1 ^{er} cycle	6,9 %	3,1 %	

- Les établissements québécois francophones accusent un retard considérable sur leurs concurrentes du reste du Canada en matière de fonds de dotation.

L'Université de Montréal entend soutenir la concurrence grâce à une stratégie axée sur le développement de créneaux d'excellence.

des chiffres

Fonds de dotation des universités canadiennes au 31 décembre 1998



Source : ACPAU

3^e thème

Les chaires de recherche

L'UdeM utilise les chaires pour créer des concentrations qui vont définir et structurer l'Université au cours des 40 prochaines années dans des secteurs porteurs d'avenir, le tout dans un contexte d'incubation d'entreprises et de transfert technologique.

- Les contributions de la Fondation canadienne pour l'innovation, du programme de chaires d'excellence et des grands conseils subventionnaires permettent à l'Université de Montréal de soutenir la concurrence, grâce à une stratégie axée sur le développement de créneaux d'excellence.
- L'Université abrite 117 chaires, dont 72 sont réservées au développement de trois pôles majeurs (voir annexe) :
Technopole Montréal : 32 chaires de recherche
Secteur biomédical/santé : 60 chaires dont l'IRCM (11 chaires)
Immunovirologie et cancer : 18 chaires
CHUM : 11 chaires
Lettres et sciences humaines et sociales : 25 chaires

4^e thème

Rationalisation des programmes

Le partage des ressources demeure l'une des priorités de l'Université. L'évaluation systématique et périodique de nos unités académiques et les ententes de planification en cours constituent une occasion de revoir la programmation de l'offre de formation dans une perspective continue de rationalisation et de consolidation. À cet égard, les conclusions ou renouvellements d'ententes ont été nombreuses :

- entente avec Polytechnique pour la création d'un D.E.S.S. en informatique;
- entente avec Concordia portant sur l'ensemble des programmes de théologie et des sciences de la religion;
- accord avec l'UQAC en sciences de la religion et en toxicomanies;
- accord avec McGill relativement au baccalauréat en enseignement du français langue seconde (enseignement en alternance);
- doctorat conjoint en sciences de la communication maintenant offert en collaboration avec l'Université Laval;

- renaissance de la maîtrise en études classiques et projet de création d'un programme conjoint avec McGill;
- projet avec l'UQAM en études arabes;
- entente avec l'UQAM relativement au baccalauréat en physique pour un transfert progressif à l'Université de Montréal à partir de la 3^e année;
- projet finalisé d'un centre interuniversitaire en études helléniques et médiévales, développement d'un mineur conjoint avec McGill et Concordia;
- rationalisation du baccalauréat en sciences biologiques;
- retrait du domaine de la formation en arts plastiques;
- refonte du baccalauréat en mathématique, réduction des options.

Par contre, plusieurs efforts de partenariat sont restés vains. Parmi les projets les plus décevants, on relève l'intégration des enseignements et des espaces Conservatoire-Université, la fusion des programmes des sciences de la religion avec l'Université Laval, le doctorat conjoint avec McGill en études hispaniques et le partenariat entre les universités montréalaises en ce qui concerne les programmes de design.

L'harmonisation des programmes et l'arrimage des enseignements entre les ordres collégial et universitaire ont souvent été effectués de façon ponctuelle selon les besoins et les circonstances. Actuellement, l'UdeM est engagée dans une démarche de continuité «DEC soins infirmiers – baccalauréat en sciences infirmières» avec les cinq cégeps de l'île de Montréal.

Au 1^{er} cycle, l'UdeM et l'ensemble des facultés de sciences infirmières de la province offriront dès septembre prochain un module interuniversitaire de formation continue en soins critiques, une initiative de l'Université de Montréal.

5^e thème

L'embauche et la rétention du corps professoral

- Compte tenu de sa mission de grande université de recherche et, par voie de conséquence, ses investissements substantiels aux 2^e et 3^e cycles, l'UdeM doit pouvoir compter sur un corps professoral fortement actif en matière de recherche et d'encadrement des étudiants.

- Afin de favoriser les échanges entre les spécialistes et les étudiants, l'Université encourage fortement ses professeurs de carrière à enseigner au premier cycle.
- L'Université de Montréal, selon les critères de la fondation Carnegie, se classe dans la catégorie « Research I ». Elle compte cependant un ratio étudiants par professeur plus élevé que pour la moyenne des universités de cette catégorie.
- Qu'on l'on considère les étudiants en nombres absolus ou en équivalents temps complet, l'UdeM est l'un des établissements québécois qui comptent le plus d'étudiants par professeur (Source : Statistique Canada), 21,7 EETC par professeur pour l'UdeM+.

Ratio étudiants/professeur en 1998-1999

	Étudiants / prof.*	EETC / prof.**
Montréal+	29.7	21.7
Alberta	23.1	20.8
Queen's	23.0	20.3
Ottawa	23.9	19.3
Laval	23.2	17.7
Calgary	20.0	17.3
Western	19.3	17.3
McGill	21.4	17.2
Sherbrooke	22.6	16.8
UBC	19.3	16.5
McMaster	18.7	16.4
Toronto	19.7	16.3
Manitoba	19.4	16.3
Saskatchewan	18.8	15.8

Source : Statistique Canada

* Nombre d'étudiants par professeur en 1998-1999

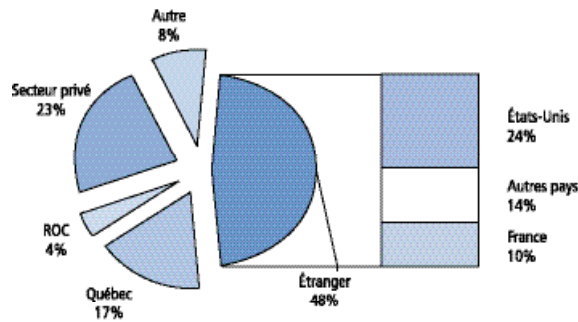
** Nombre d'EETC (étudiants en équivalence temps complet) par professeur en 1998-1999

La rationalisation et la consolidation des programmes figurent parmi les priorités de l'Université.

- Le marché du travail s'inscrit dorénavant dans le contexte de la mondialisation.
- L'avantage concurrentiel repose sur la capacité à produire et à utiliser le savoir.
- La rétention du corps professoral doit d'abord être considérée sous l'angle qualitatif. Même si, en matière de recrutement, les universités québécoises étaient en mesure de combler tous les départs, elles seraient encore confrontées à l'incapacité à retenir les meilleurs éléments.
- Dans l'état actuel des choses, les universités québécoises jouent en quelque sorte le rôle de club école des grandes universités américaines.
- Les personnes les plus susceptibles de partir font principalement partie du groupe des 35 à 40 ans, c'est-à-dire la relève dans plusieurs secteurs.
- Depuis 1992-1993, l'UdeM figure parmi les universités qui ont connu les baisses les plus substantielles de leur corps professoral (-13 % pour cette période contre -9 % pour l'ensemble du Québec).
- Si l'Université de Montréal a su faire les choix qui s'imposaient pour assainir ses finances, elle se trouve aujourd'hui devant un déficit de ressources qui ne peut être ignoré.
- Compte tenu du renouvellement habituel du corps professoral et du programme de chaires d'excellence, on prévoit embaucher plus de 300 nouveaux professeurs au cours de la période 1999-2004.
- 1999-2000 : 51 personnes ont été embauchées (33 adjoints, 10 agrégés, 3 titulaires et 5 chargés d'enseignement).
- 2000-2001 : 60 engagements (40 adjoints, 9 agrégés, 9 titulaires et 4 chargés d'enseignement).

Les professeurs qui partent pour l'étranger sont parmi les plus performants en recherche. Or c'est en misant sur ces « chercheurs étoiles » que nous pouvons bâtir les départements, en obtenant l'appui des organismes subventionnaires et en attirant d'autres professeurs. En raison du sous-financement de ses universités, le Québec connaît présentement le phénomène inverse. Le départ des meilleurs cerveaux hypothèque sa capacité d'attirer des chercheurs de haut niveau et de conserver ses finissants les plus prometteurs.

Destination des professeurs démissionnaires de l'Université de Montréal (1994-1999)



Source : Direction des ressources humaines; nbr 72

Nombre de professeurs à temps complet des universités québécoises

	Nombre de professeurs			% provincial	
	1992-1993	1998-1999	Variation 98-99 vs 92-93	(1998-99)	
UdeM	1498	1300	-198	-13 %	16 %
UdeM+	1886	1651	-235	-12 %	21 %
McGill	1532	1360	-172	-11 %	17 %
UQAM	950	852	-98	-10 %	11 %
Laval	1587	1530	-57	-4 %	19 %
Total Québec	8861	8046	-815	-9 %	100 %

Source : Rapport de l'enquête sur le personnel enseignant, CREPUQ

Au Canada, on prévoit l'embauche de 3000 professeurs par année pendant les dix prochaines années. Qu'on le veuille ou non, c'est dans ce contexte que les universités québécoises devront trouver leurs candidats et s'assurer de conserver leurs meilleurs éléments.

Le Canada ne produit chaque année qu'environ 1400 titulaires de doctorat qui choisissent une carrière universitaire. Les établissements américains, déjà aux prises avec des départs à la retraite massifs et de fortes augmentations de fréquentation, recrutent activement les titulaires de doctorat canadien.

Le recours aux technologies de l'information permet de bonifier le processus d'apprentissage.



Pour conserver nos professeurs et attirer les meilleurs candidats, nous devons offrir non seulement des salaires compétitifs, mais des environnements de recherche (infrastructures, masses critiques, etc.) de qualité. Ces environnements ne pourront être développés qu'en s'appuyant sur une stratégie de concentration des ressources.

6^e thème

Internet et l'enseignement à distance

Depuis quelques années, l'Université de Montréal offre un programme de soutien pour l'utilisation des technologies de l'information et de communication (TIC) dans l'enseignement.

L'objectif

Le projet SUITE (soutien à l'utilisation et à l'intégration des technologies dans l'enseignement) vise à familiariser les enseignants avec les TIC et à favoriser leur utilisation en classe comme complément ou substitut partiel aux méthodes pédagogiques déjà utilisées. Le programme offre de l'information sur les applications pédagogiques des TIC et propose des solutions pour le développement de sites Web consacrés à des cours.

Les résultats

À ce jour, plus de 250 sites ont été conçus. Une centaine de plus seront en ligne au cours de l'année universitaire 2002-2003. Chacune des 13 facultés et unités rattachées ont participé au projet. La réponse des étudiants a suivi l'engouement des professeurs puisque plus de 20 000 d'entre eux sont actuellement inscrits à des cours offerts sur le Web.

La philosophie

L'intégration des TIC doit se faire selon un concept de valeur ajoutée au processus d'enseignement-apprentissage. Le recours aux technologies doit se faire dans le respect des sept principes suivants :

- favoriser l'interaction professeur-étudiants,
- favoriser l'interaction étudiants-étudiants,
- promouvoir l'apprentissage interactif,
- fournir une rétroaction rapide et détaillée,
- augmenter le temps consacré aux tâches d'apprentissage,
- satisfaire à des attentes élevées,
- tenir compte des aptitudes et des styles d'apprentissage.

On ne peut transformer tous les cours en multimédia ou les offrir sur Internet du jour au lendemain. Le défi à relever consiste en une exploitation appropriée des possibilités d'apprentissage en ligne (Internet, courrier électronique, forums de discussion, vidéoconférences, etc.) susceptibles d'accroître la participation et l'autonomie des étudiants.

7^e thème

Les attentes des universités quant à la formation collégiale

Une fois l'an, l'Université énonce, par la publication des structures d'accueil, ses exigences envers les étudiants des collèges qui souhaitent y être admis. Ces structures d'accueil se rapportent aux programmes du cégep donnant accès à un programme universitaire. Par exemple, on exige un D.E.C. en sciences de la nature pour être admis en médecine, à défaut de quoi l'étudiant doit suivre les cours qui lui manquent.

Ces renseignements sont publiés dans le Guide d’admission et figurent aussi sur le site Web de l’Université. De plus, l’Université de Montréal organise annuellement, comme la plupart des universités, une rencontre avec les conseillers en information scolaire et professionnelle (ISEP). Les agents d’admission et les professeurs responsables de programmes visitent les collèges afin de donner aux étudiants l’information requise pour faire un choix éclairé.

Au-delà de la conformité à ces structures d’accueil, l’Université de Montréal s’attend, de la part des cégeps, à une préparation adéquate des étudiants quant à deux éléments fondamentaux pour réussir des études universitaires, à savoir la maîtrise de la langue et l’acquisition des habiletés suivantes : capacité d’analyse et de synthèse, capacité de communication écrite et orale et connaissance des usages en matière de recherche et de traitement de l’information.

Il va de soi que l’Université a la responsabilité de favoriser le développement de ces habiletés. C’est pourquoi elle a adopté deux politiques importantes au cours de la dernière année. L’une concerne la maîtrise de la langue et l’autre, l’usage de l’information, ces deux habiletés étant cruciales pour former des professionnels capables de satisfaire aux exigences sans cesse croissantes du marché du travail.

Annexe

Des projets majeurs pour le Québec et la métropole

La Technopole Montréal (Pavillon Joseph-Armand-Bombardier)

- Un pôle scientifique et technologique d’envergure internationale sera mis en place par l’Université de Montréal, l’École des hautes études commerciales et l’École polytechnique, afin de favoriser le transfert des connaissances et des technologies vers les entreprises et de favoriser l’essaimage de nouvelles entreprises (*spin-offs*).
- Un bâtiment de 60 millions de dollars sera construit grâce à un don de 12 millions de la Fondation J.-A. Bombardier et à une participation des gouvernements du Québec et du Canada.

- Des engagements chiffrés à plus de 130 millions de dollars ont été conclus en ce qui a trait aux infrastructures de recherche et aux équipements de Technopole Montréal.
- 400 personnes y travailleront – professeurs et chercheurs universitaires, professionnels de la recherche, personnel technique, étudiants stagiaires, cadres et personnel de secrétariat.

Le complexe biomédical et pharmaceutique

Deux pavillons d’une valeur de 77,5 millions de dollars verront le jour grâce à une contribution personnelle de 12,5 millions de M. Jean Coutu et à une subvention du gouvernement du Québec.

L’Institut d’immunovirologie et cancer (Pavillon Marcelle-Coutu)

- L’établissement servira à maintenir et à développer des activités de recherche de haut niveau et contribuera au développement des connaissances fondamentales en immunovirologie, oncologie et immunothérapie.
- L’institut sera une vitrine de la recherche québécoise sur la scène internationale et permettra de nouer des partenariats partout dans le monde.
- 325 personnes y travailleront – professeurs et chercheurs universitaires, professionnels de la recherche, personnel technique, étudiants stagiaires, cadres et personnel de secrétariat.

Le pavillon de pharmacie (Pavillon Jean-Coutu)

- Le pavillon, construit sur mesure, abritera les activités de la Faculté de pharmacie.
- Il permettra à court terme d’augmenter de 20 % l’effectif étudiant au 1^{er} cycle.
- Il logera des laboratoires d’enseignement, des laboratoires de recherche, des salles de cours, des salles communautaires ainsi que des espaces administratifs et des bureaux.